la douzaine	$2 25@	2 50
Poulets	1 00@	2 50
Canards	2 00@	3 00
Oies	3 50@	4 50
Dindes	6 00@	9 00

GRUYE — De la Louisiane 16 à 17c; autres qualités 16 à 16½c.

SUIF — 3c. la livre pour celui de la ville; 2¾ à 2¾c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 22½ à 23c. la livre.

LAINE — Burry 5½c. la livre; Louisiana clear 8 à 10c.; clear Lake 11c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 5c.; kips 14 à 30 livres 5c.; peaux de veau 50c. pièce; grub selection 5c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Wet salted sound 5½c., dry salted 7c.; dry flint 8c. la livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 6 00; castor 25 à 50c. pièce; raccoons 10 à 25c.

PEAUX—Chevreuil 16c. la livre; mouton 10 à 50c. pièce; chèvre 10 à 15c.

MOUSSE — Mêlée 1 à 1¼c. la livre; grise ¾ à 1c.; noire 1½ à 1¾c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce.; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $2 00 à 2 25; goudron de charbon $3 75 à 4 00 le baril; goudron de pin $3 50 à 3 75. Térébenthine selon la qualité $1 80 à $2 55.

Essence de térébenthine 25½c.

Jobbing 5c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—La demande est modérée. Nouveaux boucauts de sucre et boucauts de sucre de seconde main en demande modérée.

Nouveaux boucauts de sucre	$2 25	
" barils de mélasse	1 10	
" Demi-barils de mélasse	75c.	
Boucauts de sucre 6 hoops	32c.	
do de 8 hoops	34c.	
Barils de riz	34c.	

FAITS DIVERS.

Température du 2 novembre 1896.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	64	18
Midi	74	23
3 P. M.	74	23
6 P. M.	72	22

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Bernard Jean Philippe Zeeman à Marie Lucie Villeré, Joseph Gutierrez à Louise Duclos, Edward Richard Ricks à Bernada Jeanne Johns, Albert Wolf à Mary Welch, Joseph P. Simone à Jeanne Léonie Maillee, Salvino Martinolich à Emma Louise Roux, Washington Lightfoot à Amy Singleton, Philip Clade à Lena Wagner, Charles Christian Reeber à Louisa T. White, Eugène J. Rayhi à Ernestine Tibler, Horace W. Rousseaux à Nelly E. Gazin, Anthony M. Lopez à Catherine Zintz, Henry Otto Bruns à Annie Margaret Thalheim, Philip Hunsinger à Emma C. Hoffman, Henry Prinz à Alice L. Bonneval.

NAISSANCES—Mmes A. A. Carey, une fille; W. D. Doran, un garçon; P. A. Dancrède, un garçon; J. J. Fleming, un garçon; J. J. Joyner, Jr., un garçon; F. J. Kihneman, une fille; J. Mercier, une fille; T. Schuckron, un garçon; A. J. Simon, une fille; F. Schlueter, une fille; C. Sciottino, un garçon; H. C. Thibodeaux, une fille.

DÉCÈS—F. Mafcas, 22 ans, Hôpital de Charité; M. J. Reilly, 66 ans, St Charles et Hillary; Louisa Slater, 52 ans, Asile des Vieillards; Mme Skipper, 26 ans, Shakespeare Alms House; E. Gusmon, 1 an, 3058 Dumaine; J. Arnold; 60 ans, 70 St James; Mme Vve Elizabeth O'Brien, 64 ans, 3125 Royale; A. E. Colloin, 2 mois, Dauphine et Marigny; D. Crowley, 62 ans, 1441 St Roch; Mary Redd, 28 ans, Hopital de Charité; A. Tyrhin, 42 ans, Hope et Havaur; Lavelia Perriatt, 2 ans, 915 Gaiennie J. Brown, 26 ans, 2222 St-André; Lizzie Mitchell, 44 ans, 2219 S. Claiborne; Harriet Dolan — Mathews et Florida; enfant du sexe masculin de Mme D. Casey; 7 heures, 1225 Perdido; Mme McNel, 22 ans, 2046 Calliope; Louise Edwards, 36 ans, Hôpital de Charité; Virginia Toca, 2 ans 1722 N. Rocheblave; R. Gordon 50 ans, Hôpital de Charité; Virginia Thomas, 4 ans, White et Perdido; Margaret Smith, 20 jours, St-Vincent 1 faut Asylum; B. Ivery, 4 mois, 317 S. Liberte; W. Bauer, 31 ans, Hôpital de Charité; Viola Davis, 8 mois, 205 Touro; Susan Smith, 41 ans, Hancock et Urquhart; Berthe Edwards, 19 ans, Hôpital de Charité; Catherine C. Garcia, 11 ans, Florida, près Savage; G. L. Grulle, 2 ans, Tchoupitoulas près Jena; Mme Elizabeth Munford, 47 ans, West End; M. C. J. Allain, 33 ans, 2340 Constance; Paul Maillho, 3 jours, Robertson et Ursulines.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Interstate Fire Insurance Company vs Wm. Fulham—$117 sur un compte courant.

Labat and Ray vs La succession A. M. Lamotte—réclamation $102.50 sur un compte courant.

Dan'l Edwards vs. Barthelemy Frères—$216.76 sur un compte courant.

Grant et Jung vs James Lamb—action en recouvrement de $400 sur un compte courant.

Stanley O Thomas vs Thomas H. Underwood, W. W Girault et H. Gardes—réclamation de $400 sur des billets.

Chas. H. C. Brown vs Southron R Duval—$100 sur un contrat.

Stanley O. Thomas vs W. W. Girault—$720 sur des billets.

Stanley O. Thomas vs Thos. H. Underwood et W. W Girault—réclamation de $8,000 sur des billets.

Thos J. Johnson vs Geo. A Rick—$270.50 sur un compte courant.

Mme Joséphine Déjan vs Michael J. Rooney, Jr.—$440 sur des billets.

Mme Joséphine Déjan vs M. J Rooney, Jr, et Ed. Garner — $186 86 sur un compte courant.

Jackson Fire et Marine Ins., Co.—en liquidation.

Chas. Campbell vs Mme Stasia Campbell—réclamation de $750 sur des billets.

Geo. Thy vs Wm. E. Moderson—$135 sur un compte-courant.

Lizzie Darmidyer vs Chas Gueringer—$300 sur des billets.

Mme Carrie Thomas vs Chas Gueringer—$350 sur des billets.

Demandes d'émancipation:

Wm F. Tutt, Wm Albert et Christine Henriette Lindauer.

La succession de Mme Ellen Gill a été ouverte.

Cour Criminelle de District.
Section A—Juge J G. Baker.
Petit jury:

Paul Audry, T. S. Burbank, Andrew B. Booth, J. J. Bleakley, Jos L Bordette, J. P. Bonnie, A. J. Benedict, Denis Barry, H B Berthelot, A. J Bertonneau, Edw Calliban, W. B. Campbell, W. R Christian, Sheldon W. Clark Jr., W. J. Cummings, Horace Carpenter, John Joseph Chevere, Geo. Demorouelle E. A. Davison, Jules P. Dausat, Jos Escherzabel, Fred S Eleven, E. J. Forstall, S ymour Gautier, J. M. Gore, Chs Greenberg, John Y B. Hackell, Richard G. Hopkins, Dover Harper, David M. Haspel, Homer Hills, Léon Irwin, Wm S Jones, John Kuffner, P. Laudumiey, Victor Lambou, Louis E. Lemarié, J. M. Lamare, Hy J. Lusk, Victor Latour, Augustus May, Jno P. Mahon, Thos J. Majora, Peter J May, Alex W. Maas, Geo C. Oliver, Herman Pilger, John K Pray, B Provost, Jos D. Ross, Geo C. Royer, Lazar Schwartz, Phil Schuneacher, Wm A Steinbach, Placide Salaün, Ed J. Soniat, Chs W. Theurer, Hy L. Taylor, Frank Von Phul, O J. Villeré, M. A. Wilson, Fû Werth, Jr.

Deuxième Cour de Police d'Correctionnelle—Annie Corcoran, E. J. Mitchell—bataille et bris de paix; $2.50 d'amende ou 15 jours de prison.

John E. Wirstmore, Cecilia Williams, Lizzie Smith, B H. Green, Lucrecia Sanders—bris de paix, $5 d'amende ou 15 jours de prison.

L. O Brien, Jim Tracy—ivresse et bris de paix, $10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Wm Thompson, Louisiana Lenz, John G. Englebrecht et Wallace Reed—allures suspectes; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Jos. L. Sparch, actes de violence; Peter L. Latrange et blessures; Thos McMahon, port d'arme cachée; Eug Mitchel, larcin; Gustave Pau et John Aroni, violation de la loi du dimanche; Jos. Vaeglie violation de l'ordonnance 1701; Edith Thomas, insultes et bris de paix; W. A. Hendricks, Gus. Edwards et Edw. Joseph, tapageurs; Wm Sloan, blessure.

La visite aux cimetières.

"Que de fleurs!" s'écriait, Dimanche, avec émerveillement, un étranger qui après avoir suivi machinalement la foule se dirigeant silencieusement vers les cimetières, se trouvait tout à coup au milieu d'une de ces cités de la mort, transformée en cités des fleurs. "Vous savez bien, ici, honorer ceux des vôtres qui ne sont plus. Est-ce qu'il en est de même dans votre vos cimetière?"

—Oui, certes, lui fut-il répondu. Voyez plutôt toutes ces voitures qui prennent le chemin des cimetières de la Métairie; de ceux de l'avenue de l'Esplanade, de ceux du Troisième District. Voyez nos chemins de fer dont on a été obligé de doubler le service. Ils regorgent, cependant, de vieillards, d'enfants, d'hommes, de femmes. Tout ce monde-là va rendre hommage à ceux qui ne sont plus et, en même temps, verser son obole dans l'escarcelle des orphelins et des orphelines que vous apercevez là-bas à la porte de ce cimetière, car nous enveloppons dans la même compassion les morts et les malheureux, et nous avons avons fait de la fête des saints, celle des déshérités de ce bas monde."

Le fait est cet qu'il y avait, dimanche, un mouvement énorme dans la ville et hors de la ville. Le flot populaire prenait le courant des cimetières de Greenwood, de la Métairie, de de St-Patrick, des Pompiers, de St-Louis, (ancien et nouveau) de St Vincent de Paul et de St-Roch.

Tout le monde, ici, connait et vénère l'ancien cimetière St-Louis No 1 qui date de 150 ans. C'est là que reposent les restes de la vieille noblesse française et espagnole, des premiers pionniers de la Louisiane. Ce sont ces tombes un peu vieillies, un peu démodées, un peu trop délaissées peut-être, qui nous rappellent les plus glorieux souvenirs de notre Nouvelle-Orléans.

Là, nous avons, une fois de plus, visité les tombes des plus vieilles familles louisianaises—des Millaudon, des Gaillaré, des Villars, des Villeré, des Labranche, des Fortier, des Borthe, des Denis, des Pandely, des McCall, des Morphy, des Livandais, des Barnett, des Dufour, des DeVergès, des Lopez, des David, des Kilshaw, des Dumenil, des Glapion, des Claiborne, des Augustin, des Ducros, etc.

Dans ce même cimetière, vous trouvez aussi les monuments de bien des sociétés de bienfaisance et autres, telles que celle de la Société Française, toujours ornée avec soin pour la circonstance. C'est aussi cette société qui, le jour de la Toussaint, se montre la plus généreuse envers les orphelins. Elle fait toujours royalement les choses. Il y aurait injustice à ne pas l'en remercier.

Après le monument de la Société française, vient celui de la société italienne, très imposant, grâce à ses formes architecturales et aux statues qui l'entourent.

N'oublions pas de citer le monument du Bataillon d'Artillerie qui s'est illustré, il y a longtemps de cela, à Shiloh. Aussi une partie de ses membres y dorment ils leur dernier sommeil, à côté de leur brave commandant Queyrouse.

Citons encore le monument de la Société Lusitane Portugaise dont les officiers étajent comme ceux de la Société française, comme ceux de la Société italienne, entourés des orphelins de l'Asile Ste-Marie et des orphelines du Mont Carmel.

Le cimetière No 1, de la rue du Bassin, n'est pas le seul qui porte le titre de Cimetière St Louis. Il y en a trois autres qui longent la rue Claiborne, de la rue St-Louis à la rue Douane, et sont connus tous les trois sous le titre de St-Louis No 2. Les deux premiers sont réservés à la race blanche.

Quelque ce cimetière soit plus moderne que le No 1, de la rue du Bassin, il renferme bon nombre de sépultures uréoles, sans compter le beau monument des Cazadores, qui date déjà de longtemps, de 1836, et celui des sœurs de charité, tout couvert des noms de religieuses mortes victimes de leur dévouement.

Toutes les tombes du premier de ces deux cimetières étaient fort bien ornées. Nous citerons, entr'autres, celle des Livandais, des Capdevielle, des Trémonler, des D'Aquin, des Wiltz, des Larue, des Bineau, des Périllat, des O'Connell, des Delpit, des Pollock, des Miltenberger, des Pitot, des Bouligny, des Blache, des Vignié, des Barjac, des De Armas, des Forstall, des De Gray, des Delfry.

A citer encore la colonne Milne et la tombe Barelli.

Si nous passons dans le No 3 situé sur la rue Douane et destiné à la population de couleur, nous trouvons une animation énorme. Il renferme, en effet, les sépultures d'une foule de sociétés de couleur: Sainte-Marie, Sainte-Anne, Inséparables, Jeunes Vétérans, St-Alphonse de Liguon, Frères de la Louisiane, etc., toutes très bien ornées et visitées très respectueusement.

C'est dans ces trois cimetières de la rue du Bassin et de la rue Claiborne que se trouvent presque toutes les sépultures créoles. Pour en retrouver quelques unes, il faut se transporter, au chemin de fer, au bout de l'avenue Esplanade, près du Pont du Bayou St Jean. On y trouve, garnies de précieux souvenirs déposés respectueusement sur la froide pierre, les tombes de bien des braves qui ont succombé en défendant leur pays, durant la confédération.

On a remarqué, surtout, la tombe de Dreux, la première victime louisianaise de cette lutte terrible et celle toujours vénérée du Père Turgis, le vaillant et dévoué aumônier des Gardes d'Orléans. Comme à l'ordinaire, elle était ornée d'immortelles.

Durant l'après-midi, ces cimetières ont été visités par le clergé de la Cathédrale, précédé de Mgr l'Archevêque Janssens et du Très Rév. Père Mignot, recteur de l'église métropolitaine.

Après les prières d'usage, le Père Mignot a béni toutes les tombes. Puis, tout le monde s'est retiré, vivement impressionné de cette cérémonie.

Le quartier américain a ses cités de la mort comme le quartier français; elles sont toutes groupées à la métairie, et, plus modernes, elles sont aussi plus considérables et ornées de monuments, sinon plus artistiques, au moins plus grandioses. Le plus vaste de ces cimetières, celui de la Métairie renferme de superbes tombes, celles de Patrick O'Brien, mort tout récemment, en laissant après lui la réputation d'un véritable philanthrope.

Impossible de citer les noms de tous ceux qui reposent sous ces marbres élégants et ces structures gothiques.

Au pass ge nous saisissons des noms comme ceux-ci: Saloy, Docteur Bordes, J. Hernandez, Ward, Slocomb, Torre, Spofford, Hugo Redwitz; puis l'inscription qui domine la belle tombe de la Société du Pélican. Non loin de là, se trouve le monument de l'Armée du Tennesse, Division Louisianaise, formant un tertre élevé surmonté de la statue équestre du général Sidney Johnson. Au bas se dresse la statue d'un simple confédéré, la meilleure œuvre peut-être du sculpteur Perelli.

Le cimetière St Patrick mérite aussi d'être cité pour la façon dont il est entretenu et pour les belles tombes qu'il renferme, celles entr'autres d'un grand nombre d'ecclésiastiques, peu connus de nos lecteurs, mais qui ont laissé de beaux souvenirs et dont les noms sont encore prononcés avec respect par les paroissiens qui leur ont survécu.

Il y a encore dans le troisième district deux cimetières qui renferment de nombreuses tombes, celui de St-Vincent-de-Paul et celui de St Roch. Dans ce dernier, la visite a été faite par le Père Bogaertz, de la Trinité, des Allemands. Les cérémonies ont été imposantes et la bénédiction des tombes, très solennelle. C'est ainsi que l'on a passé cette journée sainte entre toutes, et que la Nouvelle Orléans s'honore de célébrer toujours pieusement.

Que de fleurs!, disions-nous en commençant ce trop court rapport; nous pourrions ajouter, en finissant que de pleurs! car nous avons aperçu hier, sur notre chemin bien des fronts assombris, bien des yeux mouillés de larmes. Ce qui console de ce triste spectacle, ce sont les nombreux actes de charité dont on est témoin. Il n'en faut pas plus pour relever les courages abattus.

Accident.

Entre quatre et cinq heures, hier après midi, Joseph Ables, un charpentier, âgé de 70 ans, traversait l'intersection des rues St Claude et Ursulines, quand il a été renversé et grièvement blessé au dos par un char électrique de la ligne Orléans.

Après avoir reçu les soins des étudiants de l'hôpital, il a été transporté à son domicile rue St Louis 1809.

Collision.

Hier matin, vers onze heures, une collision s'est produite à l'angle des rues Water et Poydras, entre un train à marchandises de la Louisville et Nashville R. R. Co. en charge du mécanicien W. T. Roberts et une charrette que conduisait A Campau, et dans laquelle se trouvait Ed. Roux. Ces deux derniers ont été violemment projetés sur le sol et légèrement blessés. Les dommages ont été d'environ $15.

Mauvais locataire.

Presse Associée—

Victoria Landry, une femme de couleur, s'est rendue, hier soir, chez Joe Chartes, rue St-Pierre, 2008, pour collecter son loyer. Mais Charles n'était pas en humeur de payer si ce n'est avec des coups de baton.

La malheureuse femme en a reçu une dose, ce qui a nécessité son transport à l'hôpital.

Une plainte en police correctionnelle a été déposée contre la féroce locataire.

Attaqué chez lui.

Ed. Berche, couleur, se trouvait tranquillement dans sa cour, hier soir, rue Ste-Anne, 1726, quand deux nègres sont entrés chez lui et l'ont attaqué avec une perche. Berche est entré aussitôt dans son appartement et en est ressorti quelques instants après, armé d'un fusil Layer Burrell, un ami, essayait de lui enlever l'arme, pendant que les malfaiteurs s'enfuyaient à toutes jambes.

A l'hôpital.

Les administrateurs de l'hôpital, MM. Vincent, Brousseau, Craig, Seeman, Gibbons, Leake et le Docteur Fred. Laeber se sont réunis hier soir sous la présidence du Docteur E. S. Lewis.

Le procès-verbal de la dernière réunion a été lu et accepté, et M. Seeman, du comité de finances, soumet le rapport suivant:

Recettes de sources ordinaires, $3,090 09; relinquat en caisse, le 1er octobre, $9,660 96.

Débours: dépenses de sources ordinaires, pour octobre, $10,357 31; en caisse le 31 octobre, $2,393 74; fonds spéciaux, $22,427; total, $24,821 01.

Dans son rapport, le commis Jas R. Leake, déclare que le nombre de malades internés à l'hôpital, le 1er octobre, était de 721: admis pendant le mois dernier, 801; total, 1,522; nombre de guéris, 669; internés le 1er novembre, 773. La moyenne a été de 737 par jour.

La clinique du dehors a donné 5,004 consultations: 2,428 aux hommes et aux garçons et 2,576 aux femmes et enfants.

Le chirurgien de l'hôpital, le docteur J. D. Bloom soumet ensuite son rapport. Il déclare que la mortalité a été d'un peu plus de 5 pour cent, quoique le nombre de malades ait été plus élevé que les mois précédents. Sur recommandation du docteur Bloom, le docteur W. E. Parker a été admis dans le "visiting staff" de l'hôpital.

Le colonel Vincent propose des résolutions pour empêcher le chirurgien et ses deux assistants de pratiquer la médecine hors de l'hôpital. Ces résolutions ont été référées au comité médical.

Sur motion du colonel Vincent, le maire sera avisé de la mauvaise condition des canaux dans le fond de la ville, causant des inondations sur la rue Tulane, en face de l'hôpital.

Voleur arrêté.

Jno Slaughter a été arrêté, hier après-midi, en sa résidence rue Freret, entre Gravier et Perdido, par les détectives Rainey et Dale.

Il est accusé de s'être introduit dans la résidence de E. A. Higgins, rue Tonti près Perdido, le 29 octobre dernier et d'y avoir volé pour environ $15 de vêtements.

POUR RIRE

Devant Bezou:

Le Magistrat.—Voyons, ce que vous nous dites là n'est pas sérieux.

Le prévenu.—C'est très sérieux! Je ne veux pas mentir devant la justice, et la meilleure preuve de ma sincérité, c'est que je n'ai pas pris d'avocat!

Meurtre.

Le domestique du convoi du chemin de fer Louisville et Nashville, un homme de couleur du nom de Charles Brooks a tué presqu'instantanément un garçon de sa race dimanche soir, à quelques mètres de la station de Gentilly, d'un coup de revolver.

Willie Chatman, la victime, était monté sur le convoi, mais s'était placé entre deux voitures en un endroit où, croyait-il, il se déroberait à la vue du conducteur et des employés du convoi; il s'en retournait à la Mobile où sont ses parents, après avoir passé huit jours à la Nouvelle-Orléans, cherchant en vain à s'y employer. Le malheureux enfant n'avait pas d'argent, et voulait absolument réintégrer le foyer.

Quand Brooks a vu Chatman, il lui a donné l'ordre de descendre du train, ce que Chatman s'est empressé de faire, racontent deux compagnons de celui-ci; mais Brooks ne s'est pas contenté d'avoir mis Chatman en fuite, il a eu l'impudence de lui tirer dessus un coup de feu qui l'a atteint au cou, le tuant presque sur place.

Brooks a été arrêté à Scranton quand le train y est arrivé. Il a paru surpris d'apprendre qu'il avait tué quelqu'un, et a avoué avoir tiré son revolver en l'air purement dans l'intention d'effrayer les vagabonds qui étaient nombreux à Gentilly.

Election à la Bourse au Sucre.

Hier a eu lieu l'élection annuelle des officiers de la Bourse au Sucre avec le résultat suivant:

J. C. Murphy, président; directeurs, MM. Hy C. Eustis, Jas. Thibaut, Jas. J. Daquin, A. Ermann, Hy Dasprit, Hy Schulze, Hunt Henderson.

Le juge Arnauld réintégré dans ses fonctions.

On se rappelle que, récemment, le juge Arnauld, recorder du Sixième District, a été brusquement du jour au lendemain jeté hors de sa cour et cassé aux gages par un ordre du maire et du conseil de ville, et que tout un vaste district a été privé de toute autorité judiciaire.

Le procédé était passablement sommaire. L'*Abeille*, on s'en souvient, l'a assez vertement relevé.

Le recorder évincé a protesté et en a appelé à la Cour Suprême. Il n'y avait pas besoin d'être grand clerc en matière de droit constitutionnel en autre, pour prévoir que la Cour Suprême ne laisserait pas les choses suivre un pareil train. C'est ce qui vient d'arriver, en effet, elle a, hier même, rendu son arrêt qui donne raison au recorder Arnauld et lui rend son siège.

La nouvelle charte de ville n'affecte pas son emploi; il doit le conserver jusqu'à la prochaine élection. A la bonne heure, voilà au moins qui est sensé, et pas abusif, comme la décision prise sur l'avis un peu fantaisiste de l'avocat de ville.

Nouveau procès contre MM. Girault, Gardes et Underwood, de la American Bank.

Hier, M. Stanley Thomas a fait enregistrer à la Cour Civile de District, des poursuites contre Thos. H. Underwood, W. W. Girault et Henry Gardes en paiement de billets souscrits, endossés par eux et fait par Thos. H. Underwood.

Le premier de ces billets est de $8000, en date du 8 mai et payable à 90 jours, avec 8 pour cent d'intérêt. La garantie collatérale était de 33 actions de la Banque nationale de la Louisiane, et 50 actions de la Banque Nationale American. Le billet a été protesté, le 25 octobre dernier. Plus tard, ne pouvant se faire payer il a vendu les actions de la banque nationale de la Louisiane $3,630. Il a crédité Thos Underwood et W. W. Girault pour cette somme; il demande un jugement qui le condamne à payer le reste.

La seconde poursuite est contre Thos H. Underwood, W. Girault et Henry Gardes qui ont fait et endossé un billet de $4,000, le 9 mai 1896 et payable à 90 jours de date, avec 8 pour cent d'intérêt. La garantie était 58 actions de la Banque Nationale Américaine. Son billet était également protesté.

La troisième poursuite a lieu en paiement d'un billet de $720 de la même date avec la même échéance et le même intérêt. Le billet a été également protesté.

Avec une chaise.

Hier soir, à huit heures et demie, une querelle est survenue à l'angle des rues Franklin et Bienville entre deux noirs Jeff Warde et Bobt. Allen. Ce dernier a terrassé son adversaire, en lui lançant une chaise à la tête.

Blessée.—Mme Stasi, âgée de 37 ans, a été renversée et blessée, hier soir, à l'intersection des rues St-Charles et Thalie, par un bicycle que montait un inconnu. La malheureuse femme a eu deux dents cassées et a été blessée au corps. Le docteur Sonchon lui a prodigué des soins, puis l'a fait transporter chez elle, rue Thalie, près Carondelet.

HOTEL DE VILLE.

COMITÉ DES FINANCES.

Ce comité s'est réuni, hier, à 7 heures du soir, sous la présidence de M. Brittin; étaient présents, MM. Meader, Claiborne, Peters et Ricks.

Communication de la Compagnie d'asphalte Trinidad qui est chargée du pavage de certaines rues. Elle demande quelque délai pour achever les travaux. Après quelques observations de M. Prevost, l'affaire a été renvoyée au prochain meeting.

La compagnie d'éclairage électrique a présenté son bill qui est de $16,398 52.

On a lu également une communication du commissaire des Travaux publics, qui trouve le bill trop élevé. M. Brittin a, à son tour, montré les chiffres indiqués par le compteur des édifices publics. M. Fenner, qui représentait la compagnie, a pris sa défense; M. Britten a répliqué que sa ville ne voulait ni ne pouvait payer un éclairage qui ne satisfaisait personne.

M. Sherk, expert, a été appelé alors pour s'expliquer sur les résultats de ses épreuves. Cela ne prenait pas beaucoup de temps, a-t-il dit; deux minutes suffiraient.

Cela ne doit pas suffire, a répliqué M. Lafaye. Il s'agit ici d'intérêts trop sérieux pour la Nouvelle-Orléans. Nous ne pouvons régler cette affaire en l'absence des électriciens de la ville.

M. Brittin a dit alors qu'il faudrait convoquer une séance spéciale à cet effet. Il y a probablement quelque erreur dans le bill, a ajouté M. Claiborne. Puis il a été convenu, suivant la proposition de M. Brittin, de tenir une séance spéciale mercredi, à 4 heures de l'après-midi.

On a passé ensuite à l'allocation pour l'alimentation des jurés.

On a lu les soumissions des MM. Lamothe et Tosso.

Le contrat pour la nourriture des jurés a été accordé à M. Lamothe, au prix de $2 par jour par tête.

M. Coleman a demandé qu'on lui rendît la licence dont il avait joui et qu'il avait parfaitement payée pour l'usage de certaines machines servant à des jeux de hasard. Il lui a été permis de continuer à en faire usage.

Le comité a pris ensuite connaissance des bills des différents départements.

M. Claiborne a demandé que le commissaire des travaux publics fût requis de donner au comité des informations sur le nombre des prisonniers employés aux travaux de nos rues, avec le détail des jours de travail et le chiffre des salaires qu'ils reçoivent.

M. Claiborne a demandé que l'on ajoutât aux spécifications pour les impressions de la ville la clause suivante:

Le soumissionnaire qui obtiendra le contrat, devra délivrer, chaque jour, à chaque membre du Conseil, à sa résidence une copie de son journal, et 100 copies de chacune des ordonnances et procédures officielles au bureau du Maire.

COMITÉ D'ORDRE PUBLIC.

Ce comité s'est réuni sous la présidence de M. Dreyfous. Présents, MM. Clark, Claiborne, Guilland et Marmonget. L'ordonnance de M. Clark, rappelant l'ordonnance No 12,740 sur les procédés à suivre pour présenter des ordonnances a été l'objet d'un rapport favorable.

L'ordonnance de M. Brittin relative aux maisons de prêts et requérant le contrôleur d'envoyer les amendes aux commissaires du Bureau de police a été l'objet d'un rapport favorable.

La pétition de Antonio Graffin demandant à exploiter une épicerie et buvette coin des rues Liberté et Bienville a été l'objet d'un rapport favorable.

Même rapport sur la pétition d'Albert McGroy, pour établir une épicerie et une buvette, coin avenue Tulane et Magnolia.

Même pétition et même rapport pour une épicerie et une buvette par Thos Martin, au coin des rues Constance et Richard.

On a renvoyé à la prochaine séance la question de la révocation de la licence de J. O. Wall, relativement à une épicerie et à une buvette, établies coin des rues Bordeaux et Magasins.

COMITÉ DU BUDGET ET DES ASSESSEMENTS.

Ce comité a renvoyé à la prochaine séance la demande de réduction de l'assessement de E. C. Palmer.

Renvoyés également la demande de réduction de Mme W. G. Minnis.

Rapport favorable sur l'annulation des taxes de Mme Marie E. Stone.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.

J. Manger à la Mutual Loan and Building Ass'n., un terrain borné par les rues Laurel, Calhoun, Patton et Audubon. $900.

Le même à J. P. Olivier, le même terrain, $1,000.

J. Manger à F. A. Schopp, un terrain borné par les mêmes rues. $1,000.

T. J. Cassy à M. Schmitt, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Toledano, Chippewa et Louisiana $400.

Vve P. Abadie à P. Navailles, un terrain borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale. $2,000

E. A. Burrias à M. Weingarten, une portion de terre bornée par les rues Louisiana, Chestnut, Collége et Delachaise $3,106 66.

H. Ravain à L Spotorno, 22 terrains bornés par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet. $550.

J. Hempling à L. N. Colin, un terrain borné par les rues Bagatelle, St John et St-Antoine, $1,300.

Vve J. Rasch à J. J. Grogard, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Soraparu et Première $1,200

Ventes totales, $11,456 66.

Ventes du mois dernier, $64,864 36.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livrés hier à l'Hôtel de Ville.

W. O'Rourke, auvent en bois, borne par les rues Perdido, S. Roman, Gravier et Derbigny, $750.

Attaque.

L'avant-dernière nuit, Henry Smith, un gamin de couleur, demeurant à l'angle des rues Gasquet et Robinson, en passant à l'intersection des rues Lafayette et Liberté a été attaqué par un inconnu qui l'a blessé au côté d'un coup de couteau.

Il a été pansé à l'hôpital.

A Port Eads.

Port Eads, 2 novembre, six heures du soir.—Vent du nord-est, temps couvert.

Arrivés:

A six heures 10 du matin, vapeur anglais Endsleigh, de Rio de Janeiro; à Meletta et Stoddart.

A dix heures 50 du matin, vapeur anglais Nicaraguan, de Liverpool, par voie des ports des Indes Occidentales; à M. J. Sanders.

A onze heures 30 du matin, vapeur américain Stillwater, de Puerto Cortez, par voie de Bélize; à la Royal Mail Line

A trois heures 30 du matin, vapeur américain Jos. Oteri, de Bluefields; à la Bluefields Banana Company.

Barque portuguaise Allianca, de Santos, Brésil; à A. B French et Cie.

NOUVELLES A LA MAIN.

Incendies—Vers trois heures, hier matin, un feu a éclaté dans le magasin d'épiceries de John Keany à l'angle des rues Congrès et Royale. La bâtisse appartient à G. Frisch et a été endommagée pour environ $800. Elle est assurée $1,000 dans la compagnie du Sud.

—Le caporal de police Ketchum, en faisait sa ronde hier matin, a découvert un commencement d'incendie dans un lot de coton sur le quai entre les rues Jackson et Josephine. Les flammes qui n'ont causé que de légers dégâts ont été éteintes par les pensionnaires du voisinage.

Vol.—Hier matin à quatre heures et demie un voleur s'est introduit dans la boutique du chinois Sam Wo, rue Melpomène près Franklin et en a emporté des vêtements évalués à $35.

Le fonds de magasin a subi des avaries de $500.

Cette perte est couverte par une assurance dans l'agence Henderson.

Blessé.—A neuf heures, hier soir, Edw. Johnson, couleur, âgé de 15 ans, en traversant l'intersection des rues St-Charles et Audubon, a été renversé et blessé à la tête par un bicycle qui conduisait H G. Johnson. L'ambulance a été mandée aussitôt et l'enfant transporté à l'hôpital.

THEATRES.

St-Charles.—Il y avait, dimanche soir, au St-Charles une très belle chambrée et, surtout une chambrée d'hommes intelligents. Nous ne parlons pas des dames; elles étaient en grande minorité. Evidemment tout ce monde était attiré par une vive curiosité. Nous devons dire tout de suite que, quoi que l'on eut pu dire d'avance des talents variés de M. Fregoli, aucune attente n'a été déçue. Fregoli est un jeune Italien, fort bien de sa personne, à la physionomie vive, intelligente, d'une extrême mobilité, qui se transforme, change de voix, de costume de personnage, de sexe, paraît, disparaît, reparaît, toujours métamorphosé, avec une rapidité tout à fait étourdissante. C'est bien l'artiste protéiforme que nous avions annoncé. Et ce qui donne du prix à toutes ces tranformations c'est qu'elles s'opèrent avec une prestesse, une grâce, un goût, une élégance remarquables. Il y a autant de volubilité dans son débit que dans son geste et ses métamorphoses.

Il faut le voir dans ce qu'il appelle Eldorado, dont il est directeur, et remplaçant à sa façon tous les artistes engagés par lui, et qui se sont mis en grève, au moment où la toile allait se lever, parce que l'argent manquait et qu'il ne pouvait les payer.

La scène est tout à fait amusante. Ajoutons que M. Fregoli est aussi un très habile prestidigitateur et un adepte de la magie blanche.

A voir, ce spectacle qui est fort attrayant et nous donne une idée de la manière italienne, qui ne ressemble en rien à celles de nos artistes du nord.

Ce soir, même spectacle.

Académie de Musique—Dimanche a eu lieu, à l'Académie de Musique, la première de "Sowing the Wind", pièce extrêmement compliquée dont il est assez difficile de donner l'analyse en quelques lignes, mais qui ne manque pas de valeur et mérite d'être vue.

Le principal attrait de cette représentation pour le public de la Nouvelle-Orléans, était la réapparition sur une de nos scènes de Miss Maud Etna Hall dans le principal rôle de la pièce. Elle y a déployé de brillantes qualités. Après s'être fait souvent applaudir comme amateur, elle nous revient comme artiste de profession et à titre d'étoile de la Comédie.

Elle a été très bien accueillie par le public et a reçu de nombreux cadeaux, au milieu des applaudissements de toute la salle.—Une ex ellente acquisition qu'a faite la direction de l'Académie de Musique, et qui lui assure une brillante semaine.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Ahana	Brême	2e dist. 7
Algiere	Havane	Alger
Bendi	Havre	4e dist. 44
Benhead	Havre	4e dist. 48
Bjorgvin	Rotterdam	Southport
Chalmette	New York	Alger
Conte Wilfredo	Barcelone, Gênes,	rue Se
Clinton	Laid up	Alger
Dunraven	Liverpoo'	Gretna
El Rio	New York	Alger
Emma	Copenhague	Southport
Ernesto	Liverpool	4e dist. 41
Governor	Liverpool	Southport
Gnasie	Laid up	Alger
Hermann	Brême	4e dist. 42
Holbrook	Liverpool	1er dist. 13
Innishowen Head	Belfast	Chalmette
Jeanara	Brême	4e dist. 40
Louisiana	Copenhague	Chalmette
Louisiana	New York	2e dist. 8
Marino	Havre	Gretna
Netherfield	Brême	Chalmette
Pedro	Dunkerque	4e dist. 44
Persian Prince	Havre et Anvers	rue 2e
Rhenania	Hambourg	1er dist. 27
Rothampton	Rotterdam	Elevator
Rover	Honduras	1er